

Revue Archéologique de Bordeaux, tome XCVI, année 2005, p. 157-168

# La nécropole Saint-Seurin de Bordeaux : état de la recherche

par Natacha Sauvaitre \*

L a nécropole se situe dans le *suburbium* de la cité, au nordouest du rempart édifié au Bas-Empire (fig. 1). L'église Saint-Seurin, dont la première mention remonte au VIe siècle par une notice de Grégoire de Tours <sup>1</sup>, s'est développée audessus des vestiges. De nombreuses légendes médiévales se rattachent au site enrichissant indéniablement son prestige <sup>2</sup>.

C. Jullian ne se trompait pas en évoquant « de ce côté de Bordeaux, l'archéologie locale a de beaux jours à attendre et peut être n'est encore que dans l'enfance ». Explorée à plusieurs reprises depuis le milieu du XIXe siècle, avec les recherches des érudits sur les premiers indices du christianisme bordelais, jusqu'aux fouilles menées par R. Duru dans les années 1960, la nécropole Saint-Seurin de Bordeaux s'est révélée être un site majeur pour la région Aquitaine. Elle reste omniprésente dans les problématiques scientifiques <sup>3</sup>.

Cet article a pour but, tout d'abord, à faire le point sur la recherche en évoquant les campagnes de fouilles et les études postérieures, puis nous aborderons l'organisation et la chronologie du site avant de terminer par l'étude des différents monuments funéraires ainsi que par les perspectives de recherche.

<sup>\*</sup> Doctorante en archéologie, université de Provence.

La présente contribution est issue d'un mémoire de maîtrise soutenu en 2002 à l'université Michel de Montaigne Bordeaux III, sous la direction de Mme I. Cartron. L'objectif de cette recherche était de faire le point sur les nombreux travaux menés autour de la nécropole et de proposer des éléments de comparaison pertinents. Cette étude a été approfondie dans un DEA. Actuellement, Saint-Seurin est au cœur d'un travail doctoral traitant de la sépulture privilégiée dans le Sud-Ouest de la Gaule entre le IVe et le IXe siècle, sous la direction de M. Fixot, université de Provence.

Je tiens à remercier Mme I. Cartron pour ses conseils pour la rédaction de cet

<sup>1.</sup> Grégoire de Tours évoque une basilica dédiée à saint Seurin dans laquelle se retrouve la population afin d'obtenir sa protection (in Gloria confessorum, 44) « habet et Burdigalensis urbs patronos venerabiles, qui saepius se virtutibus manifestant, sanctum Severinum episcopum suburbano murorum summa excolens fide [...] Ex hoc incolae cognita eius sanctitate, patronum sibi asciscunt, certi quod si quandoque urbem aut morbus obrepat, aut hostilitas obsedeat, aut aliqua quaerella percellat, protinus concurrentes populi ad basilicam sancti, indictis ieiuniis, vigilas celebrant, devotissime orationem fundentes, et mox ab imminenti calamitate salvantur [...] ».

Comparée aux Alyscamps d'Arles, la nécropole aurait reçu les tombes des preux chevaliers de Charlemagne. De plus, le site est une étape menant à Saint-Jacques de Compostelle (cf. Cirot de la Ville, 1867).

<sup>3.</sup> La nécropole a été intégrée au programme de recherche sur la gestion sociale des espaces funéraires dirigé par I. Cartron et D. Castex (MSHA et Ausonius). Un colloque national sur le thème Autour de Saint-Seurin de Bordeaux : lieu, mémoire et pouvoir est prévu pour les 12-14 octobre 2006.

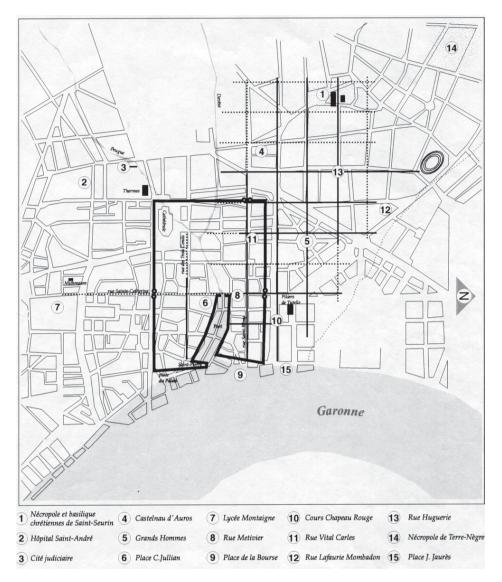


Fig. 1. - Topographie de la ville de Bordeaux au Bas Empire (plan réalisé par J.-F. Pichonneau, SRA).

### Les campagnes de fouilles

## Des investigations de terrain menées depuis le XIXe siècle...

Entre la deuxième moitié du XIXe siècle et la fin des années 1960, le site fait l'objet d'études ponctuelles dont le but essentiel est de retrouver les vestiges et témoignages des origines chrétiennes de Bordeaux (fig. 2).

La première intervention archéologique a lieu en 1851 sous la direction des Monuments Historiques. Des travaux sont réalisés dans le chœur de la collégiale. Un bref résumé des découvertes est rapporté par M. Rabanis-Lamothe dans le compte rendu des travaux de la commission des monuments et

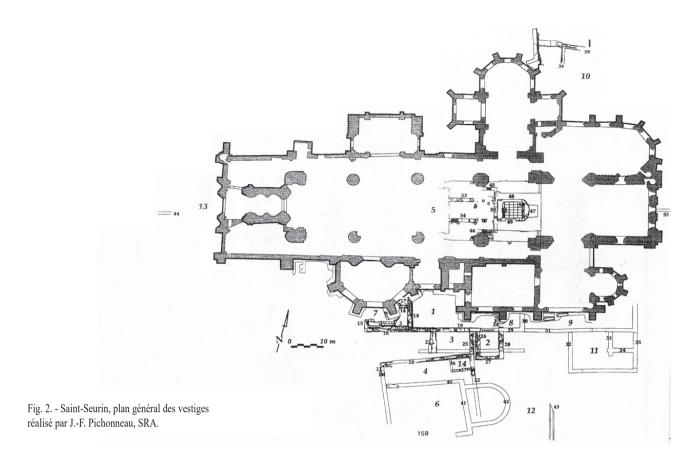
documents historiques <sup>4</sup>. L'architecte Duphot dirige le chantier. Une construction polygonale, identifiée comme étant l'ancienne abside de l'église du XIe siècle <sup>5</sup>, et un nombre important de sépultures est mis au jour.

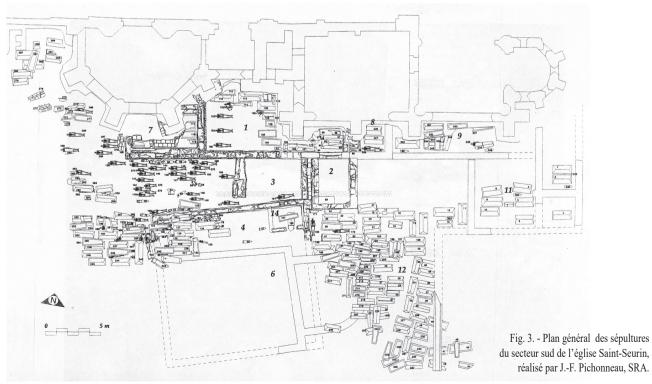
En 1858, l'abbé Cirot de la Ville effectue des sondages dans l'abside principale de la crypte de l'église. Il publie ses résultats dans l'ouvrage intitulé *Aux origines chrétiennes de Bordeaux ou histoire et description de l'église Saint-Seurin de Bordeaux* <sup>6</sup>. Ces investigations menées derrière le cénotaphe de saint Fort ont permis de repérer en dessous du sol actuel un espace quadrangulaire terminé à l'est par un arc légèrement

<sup>4.</sup> Rabanis-Lamothe, 1851, p. 14-15.

<sup>5.</sup> Brutails, 1912, p. 21.

<sup>6.</sup> Cirot de la Ville, 1867.





prononcé, totalement recouvert de carreaux de terre cuite, dans lequel reposaient cinq sarcophages. Ces révélations provoquent un très grand intérêt chez les scientifiques et entraînent la mise en place de fouilles de grande envergure.

Elles sont entreprises entre 1909 et 1910 par l'équipe dirigée par Paul Courteault, professeur à la faculté de Lettres de Bordeaux. Un sondage à l'est du chevet de l'église et huit tranchées au sud de cette dernière dont l'une oblique sont réalisés. Une série de murs fortement ruinés ainsi qu'une centaine de sépultures ont été mis au jour. Un projet de conservation est proposé, mais des problèmes financiers provoquent l'arrêt des fouilles <sup>7</sup>. Cependant, malgré l'absence de relevés précis des vestiges architecturaux, il reste de ces investigations les carnets du responsable et plusieurs photographies <sup>8</sup>.

En 1959, lors de travaux de canalisation, Raymond Duru, architecte aux bâtiments de France, réalise un sondage au nord de la chapelle Notre-Dame-de-la-Rose <sup>9</sup>. Deux murs, reconnus partiellement, avec un seuil aménagé, ainsi que de nombreuses sépultures ont été découverts. Cette intervention provoque la reprise des recherches en 1965 au sud de la basilique et dans la crypte de cette dernière. Les fouilles se poursuivent jusqu'à la fin des années 1960. La qualité et l'importance des vestiges ont entraîné leur conservation partielle par la création d'une crypte-musée.

En 1980, lors de travaux d'assainissement, un sondage est réalisé sous le parvis de l'église par J.-F. Pichonneau (SRA). Onze sarcophages et un tronçon de mur ont été reconnus <sup>10</sup>.

L'ensemble de ces investigations permet de connaître la nécropole sur une superficie de 700 m².

### ...jusqu'aux études récentes

epuis les années 1990, l'étude du site a été intégrée dans le cadre d'un projet collectif de recherche sur les édifices religieux du haut Moyen Âge en milieu urbain 11. Les vestiges conservés dans la crypte archéologique et dans celle de l'église ont ainsi fait l'objet d'un nettoyage permettant à l'équipe dirigée par Dany Barraud la relecture des vestiges et la réalisation d'un relevé pierre à pierre au 1/20e des structures architecturales 12. A cette occasion, un travail de recherche universitaire a été réalisé sur les sépultures afin de préciser leur position sur le plan <sup>13</sup>. Plus de 400 sépultures ont été répertoriées : des amphores pour les enfants en bas âge, des sépultures sous tuiles, en pleine terre ou coffre de bois, tout comme des sarcophages en calcaire et en marbre. L'étude du PCR a permis de démentir les anciennes interprétations proposées par Raymond Duru, notamment sur l'existence d'un baptistère qui, selon l'architecte, correspondait aux vestiges conservés sous la crypte de l'église <sup>14</sup>.

En 2002, grâce aux nombreuses photographies et aux notes des archéologues, nous avons pu reprendre l'étude de

ces vestiges dans le cadre d'une maîtrise d'archéologie <sup>15</sup>. Ceci a permis de révéler la complexité du site, notamment dans la définition et la fonction de ces vestiges. Quinze espaces architecturaux ont ainsi été distingués et répertoriés dans une base de données <sup>16</sup>. Chaque structure comporte une numérotation spécifique, nous ne cesserons de faire référence dans cette contribution.

Enfin en février 2005, le bureau d'étude Hadès a effectué une campagne de relevés des murs de la crypte de l'église <sup>17</sup>. En préambule de cette intervention une étude historique sur les restaurations a été réalisée <sup>18</sup>. Au regard des textes et de la lecture *in situ*, on remarque de nombreux remaniements. Le constat d'une superposition entre les vestiges de la nécropole et les murs de la crypte est apparu évident notamment au niveau de l'abside centrale <sup>19</sup>.

À la suite des ces différents relevés, des piquages ont été effectués dans les murs. Deux furent réalisés dans le mur occidental de part et d'autre du pilastre ouest de l'arcature nord de la crypte. À cette occasion, le caveau situé derrière le cénotaphe de Saint-Fort fut ouvert <sup>20</sup>. La crypte primitive semble s'étendre bien au-delà de la structure actuelle. Le plan de cette partie de la crypte confirme que la construction est venue se superposer à des vestiges antérieurs, très certainement ceux de la nécropole.

- 7. Courteault, 1910.
- Une synthèse de ces travaux est fournie par la marquise de Maillé dans son ouvrage consacré aux origines chrétiennes de Bordeaux paru en 1959.
- 9. Coupry, 1961, p. 369-371.
- 10. Gauthier, 1981, p. 473-474.
- 11. Boissavit-Camus, 1997. Boissavit-Camus et al. 2003, p. 195-222.
- 12. L'ensemble des vestiges architecturaux fut relevé par l'architecte Ch. Martin et par J.-F. Pichonneau, du SRAA. Il s'agit d'un relevé en plan. Les relevés des différentes élévations n'ont pu être réalisés.
- 13. Nadal, 1998.
- 14. Duru, 1982, p. 57-88.
- 15. Sauvaitre, 2002.
- 16. A chaque mur correspond un numéro d'identification évitant ainsi les doublons alphabétiques rencontrés dans les carnets de fouilles des responsables. La fiche signalétique comporte une description des fondations et de l'élévation ainsi qu'une mention des relations stratigraphiques.
- 17. Cette campagne de relevés a été réalisée sous la direction de J.-L. Piat avec la participation de A. Marin et de N. Sauvaitre.
- 18. A cette occasion, le fond d'archives conservé à la Médiathèque du patrimoine et de l'architecture de Paris ainsi que les délibérations capitulaires de la collégiale conservées aux Archives départementales de la Gironde ont été dépouillés. L'ensemble des anciennes descriptions de la crypte, les représentations graphiques et la bibliographie ont également été rassemblées.
- Cette observation a été facilitée par le sondage réalisé par R. Duru dans l'angle sud-ouest de l'abside centrale.
- 20. Ce caveau n'avait pas été réouvert depuis 1891 lors de l'exploration menée par l'architecte L. Magne qui en signala l'existence sur le plan et la coupe de la crypte réalisés en 1893 et conservés à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine à Paris (côte 0082/033/1009).

# Organisation générale et chronologie de la nécropole

La nécropole semble se développer autour de deux grands bâtiments, notés 1 et 4 sur le plan (fig. 2 et 3) <sup>21</sup>. L'étude du bâti effectuée sur ces constructions a permis de vérifier des similitudes dans le traitement des chaînages d'angle, des dimensions et des ressauts de fondation. Les sépultures retrouvées à l'intérieur de ces espaces suivent l'orientation, estouest, proposée par les murs. Les amphores, utilisées comme contenants funéraires pour les enfants, disposées au niveau des ressauts de fondation, permettent de dater ces constructions de la fin du IIIe siècle ou du début IVe siècle <sup>22</sup>.

D'après l'étude architecturale, la nécropole continue de se développer de part et d'autre du bâtiment 1 avec les constructions de la salle 7, dans son état primitif, et de la salle 8. La salle 7 est construite à partir de trois murs et s'appuie sur le mur ouest de l'édifice 1 devenant mitoyen aux deux constructions. La salle 8 présente le même schéma d'édification. L'accès de ces deux salles est restitué sur leurs faces nord <sup>23</sup>. L'indice de chronologie relative est fourni par la lecture des fondations de l'édifice 7. En effet, grâce au retrait des couches stratigraphiques, on remarque que les fondations du mur sud de cette salle surmontent celles du bâtiment 1. De plus, les amphores retrouvées le long du mur sud de la salle 7 et celles entreposées à l'intérieur de la salle 8 permettent de dater ces édifices de la première moitié du IVe siècle <sup>24</sup>.

A l'est de la salle 8, deux nouveaux espaces sont édifiés. Reconnus partiellement lors des fouilles de Paul Courteault et de Raymond Duru, leurs fonctions restent mal définies. L'espace 9 ressemble à une cour à ciel ouvert comportant deux portes, l'une pour piétons d'une ouverture de 0,88 m et l'autre pour véhicules, large de 2,36 m <sup>25</sup>. Plusieurs sépultures, datées du IVe siècle, ont été retrouvées dans les niveaux les plus profonds. Pour les personnes arrivant du *decumanus*, ces ouvertures permettaient d'accéder au sud de la nécropole. En franchissant ce passage, les visiteurs arrivaient sur une place bétonnée, axée nord-sud, de 2 m de côté et s'élargissant vers le sud <sup>26</sup>. L'espace 11, bâti contre le mur sud de l'espace 9, mais non lié à lui, se divise en trois salles <sup>27</sup>. Cet espace protégeait treize sépultures, dont dix sarcophages en calcaire et trois amphores, datées de la deuxième moitié du IVe siècle.

Répondant à l'espace 9, une nouvelle structure est bâtie au sud du *decumanus* antique. L'espace 10 constitue la limite septentrionale connue de la nécropole. Deux tronçons de murs d'une longueur moyenne de 3,50 m ainsi qu'un seuil large de 2,30 m ont été dégagés. L'usure du seuil ainsi que les trous de crapaudines retrouvés à ses extrémités attestent l'existence de vantaux d'une porte <sup>28</sup>. Par des similitudes architecturales avec

l'espace 9 et par la présence d'amphores et de sarcophages dans les niveaux les plus profonds, cette structure semble dater du milieu du IVe siècle. A la même période, entre ces deux constructions et au nord du bâtiment 1, un petit édifice terminé par une abside, la salle 5, est construit. Il s'ensuit le remaniement de l'édifice 7 par le doublage interne des murs nord et sud afin d'élever une voûte en berceau. Le mur sud est alors recouvert d'une fresque dont l'étude permet de fournir une chronologie relative à cette réfection remontant au IVe siècle <sup>29</sup>. Il est ensuite validé à la mise en place de deux banquettes funéraires.

Vers la fin du IVe siècle ou le début du Ve, deux nouveaux édifices, les salles 2 et 3, sont accolés au sud du bâtiment 1. Les sépultures retrouvées au niveau des fondations de la salle 2 fournissent le *terminus post quem* 30. La construction de ces deux salles entraîne la fermeture de l'espace resté libre entre les bâtiments 1 et 4. Pour accéder à ces pièces, les visiteurs devaient obligatoirement traverser l'espace 1 pour franchir par le mur sud les seuils d'entrée des salles correspondantes. Ces dernières furent séparées matériellement par un caniveau, construit de *tegulae*, orienté nord-sud.

Suivant les données extraites des fouilles archéologiques, la nécropole semble continuer son développement au sud du bâtiment 4. L'espace est réinvesti partiellement par la construction d'un édifice absidiale, noté 6 sur le plan <sup>31</sup>. Ce dernier est abandonné et détruit au cours du VIIe siècle.

- 21. La chronologie du site repose essentiellement sur la datation relative des sépultures et sur l'archéologie du bâti. Pour la datation des amphores se reporter à l'article de F. Berthault, 1996.
- 22. Nadal, 1998.
- 23. Ces salles s'enfoncent sous l'église actuelle, la limite nord de la salle 7 est connue grâce au retour du mur dans l'angle nord-est mais celle de la salle 8 reste un mystère. En l'absence de traces d'ouvertures sur les murs conservés, on restitue les entrées sur la face nord.
- 24. Nadal, 1998.
- 25. Cet espace se développe vers le nord. La présence de l'église empêche de connaître son organisation interne.
- 26. Cette découverte est mentionnée dans le journal de fouille de P. Courteault en date du 17 janvier 1910. Notons qu'aucune sépulture n'est signalée à cet emplacement.
- 27. L'accès à cet espace n'a pas été retrouvé. Peut-être se trouve-t-il dans une zone non atteinte par la fouille.
- 28. Les informations extraites des fouilles ne permettent pas d'identifier ces vestiges.
- 29. Barbet, 1985, p. 107.
- 30. Non loin de la salle 2 se trouve également la sépulture dite de Flavinus, datée de 365-385, permettant d'affiner la datation proposée (cf. Barraud, Pichonneau, 1996, p. 14).
- 31. Nous savons peu de chose sur cet édifice mis au jour lors de la dernière campagne de fouille liée à l'aménagement de la crypte-musée. Seul l'angle nord-est et le départ de l'abside ainsi qu'un tronçon de son retour ont été distingués. Nous ne pouvons confirmer si une partie de l'enclos 4 a été utilisée comme annexe.

Notons que ces constructions paraissent avoir été abandonnés au cours des VIe-VIIe siècles. Ce constat est attesté par les sarcophages mis au jour sur les vestiges en ruine. La nécropole mérovingienne repérée dans la tranchée oblique en 1909-1910 recouvre l'ensemble de ces vestiges.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que cette présentation générale n'est que le reflet d'une partie de la nécropole, faute de fouilles exhaustives. La chronologie, reposant sur la typologie des sépultures et sur l'archéologie du bâti, ne peut être que relative en l'absence d'une étude poussée du matériel. Cependant, à partir de ces éléments, plusieurs problématiques peuvent être abordées notamment sur l'organisation de la nécropole mais aussi sur l'étude des édifices en ayant recourt à l'étude comparative.

# La connaissance de la nécropole à travers l'étude comparative

#### L'organisation générale

'étude architecturale effectuée sur le site de Saint-Seurin permet de comprendre l'ordre dans lequel s'est développée la nécropole. Situés non loin d'un ancien decumanus, les édifices, destinés à être vus de tous, suivraient l'orientation fournie par les voies de circulation de l'ancienne trame orthonormée. L'espace resté libre entre les bâtiments 1 et 4 a pu également servir de voie de circulation au sein même de la nécropole. Notons que les investigations ont permis de dégager une suite de murs, orientés est-ouest, sur plus de 30 m de long. Ainsi, il semble possible de restituer l'existence de parcelles funéraires. Chaque édifice, notamment les salles 7 et 8, pourrait correspondre à un lotissement funéraire privé. Pour illustrer notre propos nous avons cherché à comparer la nécropole Saint Seurin à plusieurs exemples 32. Nous retiendrons ici deux cas, l'un en Gaule avec la nécropole Saint-Laurent à Grenoble 33 et l'autre en Italie avec la nécropole romaine de l'Isola Sacra 34. Ces deux cas démontrent l'existence de parcelles funéraires peut-être pré-établies lors de la création de la nécropole. Pour le premier, plus de six mausolées ont été mis au jour permettant à Renée Colardelle de proposer l'éventualité d'une « cadastration » des parcelles funéraires à partir d'une voie de communication 35; pour le second, la qualité des vestiges conservés à ciel ouvert et l'alignement des mausolées de part et d'autre d'un chemin reflète la gestion rigoureuse de l'espace funéraire. Même si ce dernier exemple est antérieur au site que nous étudions, il donne une idée concrète de ce que pouvait être la nécropole Saint-Seurin de Bordeaux.

Sur les quinze espaces architecturaux distingués, la disparité des informations n'a pas permis une identification certaine pour chaque élément. Cependant, une réflexion a pu être menée sur plusieurs d'entre eux restés accessibles <sup>36</sup>.

#### L'étude architecturale des édifices

Deux types de monuments ont été principalement distingués : les enclos (n° 1 et 4) et les monuments funéraires de type mausolée (n° 7, 8, 2, 5).

Des premiers nous retiendrons que la salle 1, de 15,50 m de long, est au centre du développement de la nécropole. Elle pourrait correspondre à un espace couvert en raison de la largeur des fondations et de la présence d'enduits dans les parties basses. L'espace 4 présente une superficie identique, mais la largeur des murs est moins importante. Il semble vraisemblable d'y voir un enclos à ciel ouvert.

C'est surtout sur le deuxième type de monument que nous allons centrer notre propos. Avant de présenter ces vestiges, il semble important de revenir sur la définition de mausolée. Il s'agit d'un édifice privé destiné à abriter une ou plusieurs tombes dans lequel on peut rentrer mais qui est dépourvu d'installation liturgique. Il peut comporter des aménagements funéraires et/ou cultuels et refléter la réussite sociale.

Nous commencerons notre analyse par la salle 8 qui, par ailleurs, est la seule salle à laquelle nous n'avons plus accès <sup>37</sup>. En fonction de sa largeur, 3,49 m, et de l'épaisseur des murs, il semble possible de reconstituer une couverture charpentée en bois. Le mur sud était doté d'une fenêtre haute.

Aucun aménagement intérieur n'a été signalé dans les rapports de fouilles <sup>38</sup>. Cependant, le fragment de fresque retrouvé sur la paroi interne d'un des murs témoigne d'un certain soin apporté à la construction. Le décor se présente sous la forme d'éléments géométriques alternant losanges et carrés (fig. 4) <sup>39</sup> ( cercles jaunes, ocellés de ronds marrons, entouré d'une étoile à quatre branches noires sur un fond rose pâli). Cette imitation de *l'opus sectile*, très courante au Bas-Empire, se retrouve dans la décoration des chambres funéraires des catacombes à Rome <sup>40</sup>.

<sup>32.</sup> Sauvaitre, 2002; Sauvaitre, 2003.

<sup>33.</sup> Colardelle, 1999. mais aussi Colardelle, 1995, p. 239-244.

<sup>34.</sup> Baldassarre, 2002, p. 11-22.

<sup>35.</sup> Colardelle, 1999, p. 143.

<sup>36.</sup> Sauvaitre, 2002.

<sup>37.</sup> À l'origine, le projet de conservation de la crypte-musée devait contenir la salle 8, mais des difficultés financières en décidèrent autrement.

<sup>38.</sup> Il y a peu d'informations générales sur cette salle. La couverture photographique de faible importance ne comble pas cette lacune.

<sup>39.</sup> A. Barbet précise que ce type de décor apparaît à la fin du IIe siècle ou au début du IIIe et se maintient au IVe siècle. Selon la spécialiste, cette réalisation, très grossière, confirmerait la date tardive du IVe siècle.

C'est un thème récurent à l'époque romaine. De nombreux exemples sont donnés dans l'article de A. Barbet, 2002, p. 57-80.

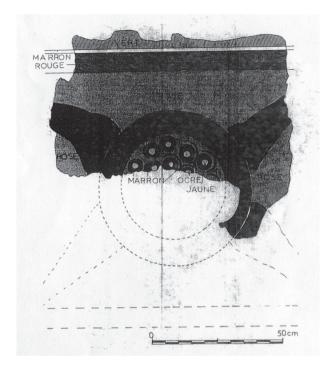


Fig. 4. - Dessin de l'enduit peint, salle 8.

Cette salle comportait sept inhumations : trois amphores, une tombe en pleine terre et trois sarcophages. Ces éléments permettent d'interpréter cette construction comme un mausolée assez modeste.

En ce qui concerne la salle 7, l'extérieur de la bâtisse paraît soignée notamment dans le traitement des chaînages d'angles réalisés à partir de pierre en moyen appareil et par la présence sur les parements de joints tirés au fer. Les traces en chevrons sur les pierres du chaînage d'angle laissent supposer la présence d'un revêtement extérieur. En plus du bon état de conservation de l'édifice facilitant sa restitution, nous disposons d'une lithographie (fig. 5), réalisée en 1823 par Lacour, représentant une maisonnette à deux pans. Interprétée aujourd'hui comme un mausolée <sup>41</sup>, cette représentation permet de donner une idée des volumes extérieurs de l'édifice.

De l'état primitif, nous avons peu d'informations. Longue de 7,15 m et large de 4,80 m, trois murs ont suffi à sa construction 42. La lecture architecturale a permis de révéler la présence

<sup>42.</sup> Cf. supra.



Fig. 5. - Lithographie de Lacour de 1823.

<sup>41.</sup> Maillé, 1960, p. 152.

d'un enduit, au moins sur le parement interne de mur nord <sup>43</sup>. Il s'en suit le doublage interne des murs nord et sud attestant la présence d'une voûte en berceau. Cette transformation réduit l'espace interne à 3,60 m. L'étude architecturale a permis de constater que par rapport au ressaut de fondation, indicateur du niveau de circulation extérieur, le sol interne était plus bas. Par conséquent, pour rentrer dans cet édifice, le visiteur devait descendre une ou plusieurs marches.

A l'intérieur de l'édifice se trouvent deux banquettes funéraires séparées par un dallage en carreaux de terre cuite. La banquette orientale (3,49 m x 2,30 m x 1,30 m), ornée d'une plinthe en terre cuite, comporte deux sols superposés. Réalisés à base de chaux, ils présentent une épaisseur de 0,10 m chacun. La mise en place du second sol dissimula les parties basses de la plinthe. Cette dernière était plaquée sur un crépi de 0,10 m d'épaisseur et présentait un module de 0,52 m de long pour 0,23 m de hauteur et 0,03 m d'épaisseur. Elle était surmontée d'un boudin saillant de 0,03 m d'épaisseur dont chaque plaque mesure 0,40 m de longueur. Ces éléments étaient fixés à l'aide de fer de scellement. Cet aménagement était surmonté d'une deuxième assise, comme le démontre les quelques traces conservées sur la paroi sud. La banquette se termine à l'ouest par un muret de moellons largement jointoyé dont le parement externe est recouvert d'un badigeon rose.

Deux sarcophages ainsi qu'un mortier de scellement pour un troisième contenant reposaient sur cette banquette. Le sarcophage central, en marbre gris des Pyrénées, comporte le décor incisé d'un cervidé sur le petit côté ainsi que des lignes sinueuses (fig. 6). Les angles sont décorés de colonnes surmontées de chapiteaux stylisés. Cette face incisée, appliquée contre la paroi orientale de l'édifice n'était pas visible.

La banquette occidentale, dont il ne reste que la terre de remblai et une partie du muret oriental, présentait un fragment de sarcophage et les restes d'un sol de carreaux de terre cuite. Conservé sur une hauteur de 0,75 m, cet aménagement paraît moins solide. La hauteur peut être restituée par l'arrêt des enduits sur les murs limitrophes. Le muret est recouvert d'un enduit rose identique à celui repéré sur le muret de la banquette orientale.

En plus des deux banquettes funéraires, nous savons que l'intérieur de ce mausolée était peint. Le fragment de fresque (23 cm x 2,5 cm x 72 cm) retrouvé sur la paroi interne du mur sud atteste du soin apporté à la construction (fig. 7). Elle représente une frise de caractère nilotique à fond vert bordée par une plinthe rouge bordeaux décorée d'une grecque. A. Barbet a étudié cette fresque et constaté que l'exécution fut peu soignée comme en témoigne le mortier non lissé en partie basse et les traces maladroites du quadrillage gravé à la règle <sup>44</sup>. Elle a établi des rapprochements avec des exemples connus dans les tombeaux romains, dont le tombeau 26 d'Ostie <sup>45</sup> (daté du IIIe

siècle), dans lequel furent retrouvés les mêmes sujets décoratifs (paysage aquatique, canards). Elle interprète cette fresque comme le voyage des âmes vers l'île des bienheureux <sup>46</sup>. Remarquons que de l'enduit ocre jaune a été décelé sous un badigeon de couleur rose ainsi que sur le retour du mur ouest de la salle permettant d'affirmer que le décor pictural avait été appliqué sur toute la pièce.

Lors de la découverte de la salle 2 en 1909, les archéologues l'interprétèrent comme un baptistère puis comme une dépendance thermale <sup>47</sup>. En l'absence d'installation liturgique, cet édifice est présenté aujourd'hui comme un mausolée.

De forme rectangulaire (5 m x 4 m), on y accédait par un seuil <sup>48</sup> dont on peut restituer le niveau par la différence de traitement entre les fondations et l'appareil des jambages. Elle comporte à l'intérieur, dans les murs est et ouest, deux niches longues de 2,60 m. Dépourvues de leurs parties hautes, ces aménagements, délimités par l'emploi de pierres en moyen appareil, ressemblent à des *arcosolia*. Ces niches situées à quelques centimètres du niveau du sol permettaient d'apercevoir la sépulture d'un proche. Les parois internes étaient généralement recouvertes d'enduits peints. Sachant que la décoration que l'on retrouve dans les catacombes romaines n'est qu'un reflet de celle appliquée dans les mausolées de surface, un système équivalent est donc envisageable pour cet édifice.

L'étude architecturale a révélé que ces aménagements furent obturés, à une période indéterminée, à l'aide de moellons puis badigeonnés d'un nouvel enduit. Le sol <sup>49</sup>, détruit, a pu être restitué par la présence d'un enduit sur les parois internes. On constate ainsi que les banquettes furent aménagées à seulement quelques centimètres du niveau de circulation. Deux arcs de décharge, réalisés à partir de claveaux de 0,30 m de long par 0,10 m de large, dont la longueur varie de 0,94 m à 1,51 m, ont été remarqués au niveau des fondations des murs est et ouest. Primitivement interprétés par Paul Courteault comme des « trous de fours » <sup>50</sup>, ces aménagements auraient été installés dans le but de canaliser un cours d'eau, signalé lors des fouilles par Raymond Duru <sup>51</sup>.

<sup>43.</sup> Sauvaitre, 2002.

<sup>44.</sup> Barbet, 1985, p. 107.

<sup>45.</sup> Barbet, 2002, p. 59.

<sup>46.</sup> Barbet, 1985, p. 19.

<sup>47.</sup> La découverte de la « cella E » remonte au 15 décembre 1909. Dans son journal en date du 21 décembre, P. Courteault évoque l'hypothèse du baptistère « se fondant sur la finesse de l'enduit qui revêt le mur à l'intérieur ».

<sup>48.</sup> Ce seuil semble avoir été détruit à une époque indéterminée.

<sup>49.</sup> A la date du 27 décembre 1909 P. Courteault écrit que cette salle ne présente « pas de pavage ».

<sup>50.</sup> Maillé, 1960, p. 142.

<sup>51.</sup> Duru et alii., 1996, p. 40.

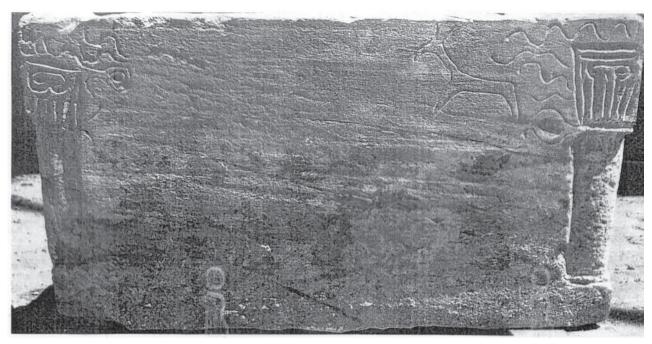


Fig. 6. - Sarcophage en marbre des Pyrénées décoré d'un cervidé.



Aucune inhumation n'a été trouvée à l'intérieur de la salle lors de son excavation 52. Les seules sépultures connues se trouvent au niveau des fondations et n'étaient donc pas visibles. Notons cependant que l'une d'elle a était rappelée aux vivants par la présence d'un arc de décharge ou arcosolium dans le parement externe du mur sud. Cet aménagement peu profond, correspondant à l'épaisseur des claveaux (0,16 m), a un double emploi. Il sert à la fois d'arc de décharge afin de répartir les charges de part et d'autre du sarcophage situé en dessous, évitant ainsi sa destruction; et rappelle par la même occasion aux vivants la présence d'une sépulture. Il s'agit ici d'un sarcophage en calcaire présentant un couvercle orné d'acrotères. A l'intérieur reposait le squelette d'un individu allongé sur le dos. Une fiole de verre fut ramassée à ses pieds 53.

La conservation remarquable des salles 2 et 7 facilite leur restitution. En ce qui concerne l'espace 5, la superposition de l'église sur ces vestiges et la non exhaustivité des fouilles compliquent une vision uniforme de la structure antique. C'est essentiellement par l'étude comparative que des hypothèses de restitution peuvent être émises.

<sup>52.</sup> P. Courteault nota dans son journal à la date du 16 décembre 1909 « dans le canal on retire quelques ossements d'un petit enfant » sans donner plus de précisions.

<sup>53.</sup> Une analyse fut effectuée permettant de déceler une crème de tartre issue d'un produit initialement introduit et interprété comme du vin (Courteault, 1910, p. 335).

L'espace 5 (fig. 8) se compose de deux salles. De la salle occidentale, seuls sont conservés deux retours de murs très ruinés. Entre ces deux murs, huit sarcophages orientés, aux couvercles fortement usés, ont été mis au jour. Ces derniers sont de tailles et d'époques différentes <sup>54</sup>.

Un seuil de 2 m de large permettait d'accéder à la partie orientale ; des tenons rectangulaires, conservés aux extrémités, fournissent un indice sur l'existence d'une barrière séparant les deux salles.

La salle orientale, longue de 4,52 m et large de 3,50 m, se termine par un fond incurvé long de 3,70 m. Le sol, composé de carreaux de terre cuite, est partiellement conservé. Au centre une installation quadrangulaire de 2,50 m de côté et profonde de 0,58 m, entièrement recouverte de carreaux de terre cuite posés à joints serrés <sup>55</sup>, contient trois sarcophages orientés estouest. Les couvercles et la partie haute des sarcophages étaient visibles. Un « espace de circulation » assez étroit de 0,48 m de large permettait de faire le tour de cette installation <sup>56</sup>.

Par l'étude comparative, il paraît aujourd'hui certain que ces vestiges s'apparentent à un édifice funéraire de type mausolée et non à un baptistère comme l'interprétait Raymond Duru <sup>57</sup>. Le plan dessiné par le mausolée 5 est attesté dans de nombreuses nécropoles en Gaule et en Italie. Il n'est pas sans rappeler celui du mausolée découvert à Narbonne à proximité de l'église Saint-Paul <sup>58</sup> ou celui mis au jour lors des fouilles de la nécropole Saint-Just à Lyon <sup>59</sup>, ou bien encore ceux parsemant la nécropole de surface des catacombes aux deux Lauriers à Rome <sup>60</sup>.

Les modifications ultérieures apportées au plan du mausolée 5 par l'adjonction de deux murs supplémentaires peuvent donner une indication sur l'évolution fonctionnelle du monument. Mais, en l'absence de fouilles plus approfondies, aucune conclusion ne peut être définitive. Le fait que l'église se soit établie au-dessus du mausolée 5 laisse supposer que la personne inhumée dans ce lieu était importante dans la cité. Peut-on évoquer la personne de Seurin lui-même ? Aucun indice ne permet de l'assurer. De nombreuses fouilles ont mis en avant une certaine continuité de l'occupation du sol là où des mausolées avaient été érigés, notamment avec l'édification d'églises bâties soit à proximité des vestiges soit au-dessus en les englobant 61. Nous disposons de peu de renseignements sur cette première église. Grégoire de Tours 62 mentionne une basilica dédiée à Seurin dans le suburbium de la ville sans préciser l'endroit et sans donner de détails sur l'édifice. La crypte actuelle de l'église contient des éléments rapportés datés de l'époque mérovingienne, chapiteaux et colonnes en marbre gris <sup>63</sup>. Ces éléments sont transportables et peuvent provenir d'un autre site.

### Perspectives de recherche

Les fouilles menées sur le site ont permis de révéler une nécropole riche en éléments architecturaux.

Ces édifices funéraires, destinés à être vus de tous afin de rester dans la mémoire des vivants, appartenaient à des habitants de la cité issus de familles aisées. La qualité de certains contenants confirme la présence des élites <sup>64</sup>. La question de savoir s'il s'agit de païens ou de chrétiens a souvent été posée lors de la découverte de monuments funéraires sans qu'aucune réponse ne puisse être donnée. Le cas de la nécropole Saint-Seurin ne déroge pas à la règle <sup>65</sup>.

A partir de l'ensemble des données à notre disposition, nous avons pu entrevoir l'organisation de la nécropole mais aussi percevoir l'architecture des différents édifices. Cependant, de nombreux travaux restent à réaliser. En effet, si l'évolution du site semble acquise, il faut replacer son développement dans celui plus général de la christianisation de l'espace urbain. L'importance de la nécropole a sans doute entraîné l'inhumation de l'évêque Seurin et la mise en place d'une église dont la date et l'origine sont encore mal connues <sup>66</sup>.

- 62. Grégoire de Tours, p. 775.
- 63. Maillé, 1960, p. 276.

<sup>54.</sup> La majorité des sarcophages est en calcaire. Seul le sarcophage disposé dans l'axe du seuil a été réalisé dans du marbre gris-vert.

<sup>55.</sup> Il n'y a pas de module pré-défini, la largeur varie entre 0,28 et 0,63 m. Le sondage réalisé par R. Duru dans l'angle sud-ouest permet de restituer l'aménagement général de l'espace qui était recouvert de carreaux de terre cuite à la fois au niveau du sol de dépose des sarcophages et au niveau des parements, mais seulement sur deux assises. Une peinture ornait le reste de l'élévation.

<sup>56.</sup> Cet espace de circulation a été en partie détruit à une époque indéterminée lors de la mise en place de deux sarcophages en marbre arborant un décor végétal de l'Ecole d'Aquitaine.

<sup>57.</sup> Duru, 1982, p. 57-88.

<sup>58.</sup> Solier, 1995, p. 39-42.

<sup>59.</sup> Reynaud, 1998.

<sup>60.</sup> Guyon, 1987.

<sup>61.</sup> Je renvoie aux études menées par MM. J.-F. Reynaud sur Lyon, C. Bonnet sur Genève et R. Colardelle sur Grenoble.

<sup>64.</sup> L'étude de la présence des élites a été abordée lors d'un séminaire sur la gestion des espaces funéraires en mars 2004 abordant la question des espaces funéraires privés (à paraître)

<sup>65.</sup> Aucune inscription ne permet de connaître le nom des propriétaires. Seule l'épitaphe du soldat Flavinus nous atteste la présence de chrétiens au milieu du IVe siècle.

<sup>66.</sup> Février, et alii, 1998.

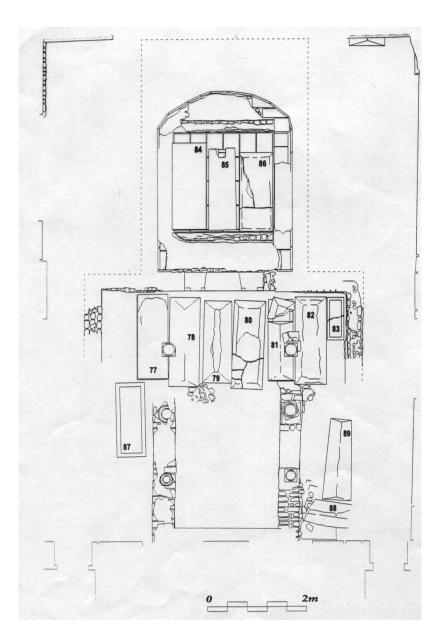


Fig. 8. - Plan général des vestiges de l'espace 5, réalisé par J.-F. Pichonneau, SRA.

Chaque espace funéraire doit faire l'objet d'une étude architecturale précise. La restitution des volumes et la circulation interne doivent être étayées <sup>67</sup>. L'étude comparative proposée succinctement dans ce bilan, aidant à la restitution des aménagements internes, est en cours d'approfondissement.

De plus, on peut noter l'intérêt d'entreprendre une révision de la chronologie des sarcophages par la mise en place de critères de datation pertinents. L'interprétation d'une œuvre archaïque de l'Ecole d'Aquitaine, donnée par R. Duru <sup>68</sup>, pour le sarcophage décoré d'un cerf n'est plus satisfaisante. La datation des sarcophages de cette dite école a pu être revue notamment par la comparaison de leurs décors avec ceux

retrouvés sur les mosaïques des *villae* <sup>69</sup>. L'étude précise de la taille de ces contenants pourrait donner de nouvelles indications chronologiques.

Enfin, la compréhension globale du site ne pourra se faire que par la recherche interdisciplinaire, avec la collaboration de différents services dont celui des Monuments Historiques.

<sup>67.</sup> Dans le cadre de mon doctorat, et en complément du relevé en plan réalisé par J.F. Pichonneau, une campagne de relevés des élévations devrait être réalisée prochainement.

<sup>68.</sup> Duru, 1972, p. 23.

<sup>69.</sup> Balmelle, 1993.

### **Bibliographie**

#### Sources manuscrites

- Courteault, 1909-1910: Courteault Paul, *Journal manuscrit des fouilles de Saint-Seurin* conservé aux archives municipales de Bordeaux, fond Paul Courteault: fouille Saint-Seurin
- Duru : Duru Raymond, notes personnelles, conservées au service régional de l'archéologie Aquitaine.

#### Sources publiées

Grégoire de Tours : In gloria confessorum, 44, MGH, srm, t. 1, Hanovre 1855, p. 744-820.

#### Etudes

- Baldassarre, 2002: Baldassarre Isabelle, « La necropoli dell'Isola Sacra », dans Espacios y usos funerarios en el Occidente Romano, vol. 2, Cordoba, 2002, p. 11-26.
- Balmelle, 1993: Balmelle Catherine, « Le répertoire végétal des mosaïstes du sud-ouest de la Gaule et des sculpteurs des sarcophages dits d'Aquitaine », dans Antiquité tardive, Les sarcophages d'Aquitaine, Turnhout, 1993, p. 101-109.
- Barbet, 1985: Barbet Alix, « Peinture murale romaine à Bordeaux », dans *Peinture murale en Gaule, actes des séminaires AFPMA, 21-22 mai 1983 à Bordeaux*, BAR, IS, 240, 1985, p. 89-112.
- Barbet, Colardelle, 1994: Barbet Alix, Colardelle Renée, « Un mausolée peint du IVe siècle découvert à Saint-Laurent de Grenoble (Isère) », dans Edifices et peintures aux IVe-XIe siècles, actes du colloque CNRS, 7-8 novembre 1992, Auxerre, 1994, p. 11-24
- Barbet, 2000: Barbet Alix, « La peinture funéraire romaine en Occident, premier inventaire », dans Espacios y usos funerarios en el Occidente Romano, vol. 2, Cordoba, 2002, p. 7-80.
- Barraud, Pichonneau, 1996: Barraud Dany, Pichonneau Jean-François, «Saint-Seurin, travaux et recherches en Gironde», dans Revue archéologique de Bordeaux, 1996, p. 12-16.
- Berthault, 1996: Berthault Frédéric, « Les amphores du Bas Empire et de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la France. Apport à l'étude du commerce à grande distance pendant l'antiquité », dans *Aquitania*, 14, 1996, p. 255-263.
- Boissavit-Camus, 1997: Boissavit-Camus Brigitte, Edifices religieux urbains du haut Moyen Âge en Aquitaine. Projet Collectif de Recherche interrégional 1995-1997.
- Boissavit Camus et *alii.*, 2003 : Boissavit-Camus Brigitte et *alii*, « Archéologie et restauration des monuments. Instaurer de véritables « études archéologiques préalable » », dans *Bulletin monumental* 161-3, 2003, p. 195-222.
- Brutails, 1912 : Brutails Jean-Auguste, Les vieilles églises de la Gironde, Bordeaux, 1912.
- Cirot de la Ville, 1867: Cirot de la Ville abbé, Origines chrétiennes de Bordeaux ou histoire et description de l'église Saint-Seurin de Bordeaux, Bordeaux, 1867.
- Colardelle, 1995 : Colardelle Renée, « Grenoble, église Saint-Laurent », dans Les premiers monuments chrétiens de France, t. 1, Paris, 1995, p. 239-244.
- Colardelle, 1999: Colardelle Renée, L'église Saint-Laurent, de la nécropole gallo-romaine au monument historique (Grenoble, Isère), thèse de doctorat, Aix-Marseille, 1999.
- Coupry, 1961 : Coupry Jean, Gallia informations archéologiques, 1961, p. 369-371.

- Courteault, 1910: Courteault Paul, Rapport général sur les fouilles de Saint-Seurin présenté à M. le Maire de Bordeaux par la commission de la faculté des Lettres chargée des fouilles, Bordeaux, 1910.
- Courteault, 1911 : Courteault Paul, « Fiole en fuseau ayant contenu un vin antique trouvée à Bordeaux », dans *Revue des Etudes Anciennes*, t. XIII, 1911, p. 331-336.
- Courteault, 1914: Courteault Paul, «Les fouilles du cimetière galloromain de Saint-Seurin », dans Pour l'histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest. Leçons, Conférences, et Discours, Bordeaux, 1914, p. 23-48.
- Duru, 1982: Duru Raymond, « Un baptistère sous la crypte de l'église Saint-Seurin de Bordeaux », dans *Actes de l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, 1982, p. 95-103.
- Duru, et alii 1996: Duru Raymond, Février Paul-Albert, Duval Noël « Bordeaux, Saint-Seurin, nécropoles et édifices cultuels », dans Les premiers monuments chrétiens de la France, t. 2, Paris, 1996, p. 37-47
- Duval, Picard, 1986: Duval Yvette, Picard Jean-Charles, L'inhumation privilégiée du IVe au VIIIe siècle en Occident, actes du colloque de Créteil (16-18 mars 1984), Paris, 1986.
- Février, et alii, 1998: Février Paul-Albert, Barraud Dany, Maurin Louis, « Bordeaux », dans Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIIIe siècle, t. X, province ecclésiastique de Bordeaux (Aquitania secunda), Paris, 1998, p. 19-33.
- Fiocchi, 2000: Fiocchi-Nicolai V., Les catacombes chrétiennes de Rome. Origine, développement, décor, inscriptions, Brepols, 2000.
- Gauthier, 1981: Gauthier Marc, Gallia informations archéologiques, 1981, p. 473-474.
- Guyon, 1987: Guyon Jean, *Le cimetière aux deux lauriers, recherche sur les catacombes romaines*, Bibliothèques des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, Paris, 1987.
- Henrion, 2004: Henrion Fabrice, « La morphologie des sarcophages du haut Moyen Age comme critère typologique », dans *Archéologie des pratiques funéraires*. *Approches critiques*. *Actes de la table ronde des 7 et 9 juin 2001 (Glux-en-Glenne*), Bibracte 9, 2004, p. 255-259.
- Maillé, 1960 : Maillé Aliette, Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux, Paris, 1960.
- Nadal, 1998: Nadal Joël, Approche typologique et chronologique des sépultures du bas Empire et du haut Moyen Age: l'exemple de Saint-Seurin de Bordeaux, mémoire de maîtrise d'histoire ancienne sous la direction de F. Tassaux, université de Bordeaux III, 1998.
- Rabanis-Lamothe, 1851: Compte-rendu des travaux de la commission des monuments et documents historiques, 1851, p. 14-15.
- Reynaud, 1998: Reynaud Jean-François, *Lugdunum christianorum, Lyon du IVe au VIIIe siècle: topographie, nécropoles et édifices religieux*, DAF, 69, Paris, 1998.
- Sauvaitre, 2002 : Sauvaitre Natacha, *La nécropole Saint-Seurin de Bordeaux : étude archéologique et architecturale*, mémoire de maîtrise d'archéologie sous la direction d'I. Cartron, université de Bordeaux III, 2002.
- Sauvaitre, 2003 : Sauvaitre Natacha, Mausolées et enclos funéraires en Occident (Gaule, Italie, Afrique du Nord, Péninsule Ibérique), aux IVe-VIe siècles de notre ère, DEA sciences de l'antiquité et archéologie, sous la direction de F. Tassaux, université Bordeaux III, 2003.
- Solier, 1995: Solier Yves, « Narbonne, édifice à abside du cimetière Saint-Paul », dans Les premiers monuments chrétiens de la France, t. 1, Paris, 1995, p. 39-42.